

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rése
au
Moni
bel



24012059

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

09-01-2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
Greffe

N° d'entreprise : **0461 464 038**

Nom

(en entier) : **ROGER & ROGER**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de la Bassée 1, 7700 Mouscron**

**Objet de l'acte : modification des statuts au code des sociétés et associations -
nominations**

D'UN ACTE reçu par Katrien DEVAERE, Notaire à Kortrijk, premier canton, soussigné le huit décembre deux mil vingt-trois;

Et tenant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "ROGER & ROGER" dont le siège social est établi à 7700 Mouscron, Rue de la Bassée 1.

Registre des personnes morales Hainaut division Tournai, et portant le numéro d'entreprise 0461.464.038, et assujettie à la TVA sous le numéro BE0461.464.038.

IL RESULTE que les décisions suivantes ont été prises:

Première décision

L'assemblée générale décide d'adapter les statuts aux dispositions du Code des sociétés et des associations.

(...)

Troisième décision

L'assemblée décide de renouveler les mandats de tous les administrateur à partir d'aujourd'hui pour une durée de six ans, notamment de:

1/ La société en commandite "DICKSTAR", avec comme représentant permanent madame LAFAUT Marie Christine Emma;

2/ la société à responsabilité limitée "YNC", avec comme représentant permanent monsieur DE VINCK Yves Willy Gilbert;

3/ la société à responsabilité limitée "ANHEMA", avec comme représentant permanent monsieur DICK Hein Michel;

4/ monsieur DICK Roger Jérôme;

5/ madame BOSSUYT Anja Tineke Liliane;

6/ madame DICK Claire Magdalena.

(...)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Immédiatement après l'assemblée générale, les administrateurs se sont réunis en conseil d'administration et ont décidé de nommer à partir d'aujourd'hui pour une durée de six ans:

- comme administrateurs délégués :

• La société en commandite "DICKSTAR", avec comme représentant permanent madame LAFAUT Marie Christine Emma;

• la société à responsabilité limitée "YNC", avec comme représentant permanent monsieur DE VINCK Yves Willy Gilbert;

• la société à responsabilité limitée "ANHEMA", avec comme représentant permanent monsieur DICK Hein Michel;

- comme président du conseil d'administration:

• La société en commandite "DICKSTAR", avec comme représentant permanent madame LAFAUT Marie Christine Emma

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE

"signé par Katrien DEVAERE, Notaire à Kortrijk, premier canton"

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge

Déposés en même-temps

- l'expédition de l'acte du huit décembre deux mil vingt-trois;
- statuts coordonnés.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).